selon le Règlement sur les produits dangereux



# Exirel® Insecticide

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 03/01/2018
1.2 03/06/2025 Date de la première parution: 03/01/2018

### **SECTION 1. IDENTIFICATION**

Identificateur de produit

Nom du produit Exirel® Insecticide

Autres moyens d'identification

Code du produit 50000098

Numéro d'enregistrement

de produit

PCP #30895

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

**Utilisation recommandée** Peut être utilisé comme insecticide seulement.

**Restrictions d'utilisation** Utilisez comme recommandé par l'étiquette.

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

<u>Fabricant</u> FMC Corporation

2929 WALNUT ST

PHILADELPHIA PA 19104

USA

Web: https://ag.fmc.com/ca/en

SDS-Info@fmc.com

Adresse du fournisseur FMC of Canada Limited

6755 Mississauga Road, Suite 204

Mississauga, ON L5N 7Y2

Canada

Numéro de téléphone en cas d'urgence

En cas d'urgence de fuite, d'incendie, de déversement ou

d'accident, appelez:

1 800 / 424-9300 (CHEMTREC - U.S.A.) 1 703 / 741-5970 (CHEMTREC - International) 1 703 / 527-3887 (CHEMTREC - Suppléant)

Urgence médicale:

U.S.A. & Canada: +1 800 / 331-3148

Tout autre pays: +1 651 / 632-6793 (Recueillir)

#### **SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**

Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

Toxicité aiguë (Inhalation) : Catégorie 4

Irritation de la peau : Catégorie 2

selon le Règlement sur les produits dangereux



# Exirel® Insecticide

Version Date de révision: 1.2 03/06/2025

Numéro de la FDS: 50000098

Date de dernière parution: 03/01/2018 Date de la première parution: 03/01/2018

Sensibilisation de la peau : Catégorie 1

Éléments étiquette SGH

Pictogrammes de danger

Mot indicateur : AVERTISSEMENT

Déclarations sur les risques : H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H332 Nocif par inhalation.

Déclarations sur la sécurité : Prévention:

P261 Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs. P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation. P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas

sortir du lieu de travail. P280 Porter des gants de protection/ un équipement de protec-

tion des yeux/ du visage.

Intervention:

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver

abondamment à l'eau.

P304 + P340 + P312 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE

ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise.

P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Deman-

der un avis médical/ Consulter un médecin.

P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver

avant réutilisation.

Élimination:

P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimi-

nation des déchets agréée.

**Autres dangers** 

Très toxique pour les organismes aquatiques.

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

selon le Règlement sur les produits dangereux



# Exirel® Insecticide

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 03/01/2018 1.2 03/06/2025 Date de la première parution: 03/01/2018

#### Composants

Nom Chimique	Nom com- mun/Synonyme	No. CAS	Concentration (% w/w)
Cyantraniliprole	Cyantraniliprole	736994-63-1	10.2
Fatty acids, soya, Me esters	Fatty acids, soya, Me esters	68919-53-9	>= 30 - < 60
propane-1,2-diol	propane-1,2-diol	57-55-6	>= 1 - < 5
calcium dodecylbenze- nesulphonate	calcium dode- cylbenzenesul- phonate	26264-06-2	>= 1 - < 5

### **SECTION 4. PREMIERS SOINS**

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.

Montrer cette fiche technique signalétique au médecin en

consultation.

Ne pas laisser la victime sans surveillance.

En cas d'inhalation : Déplacer à l'air frais.

En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et

appeler un médecin.

En cas d'inconfort, retirer immédiatement de l'exposition. Valises légères: Garder la personne sous surveillance. Consulter immédiatement un médecin si des symptômes se développent. Cas graves: Consultez immédiatement un médecin ou

appelez une ambulance.

En cas de contact avec la

peau

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

S'il y a du produit sur les vêtements, retirer-les. Si la personne en a sur la peau, bien rincer à l'eau.

Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du

savon.

Faire immédiatement appel à une assistance médicale si de

l'irritation se développe et persiste.

Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

En cas de contact avec les

yeux

Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau.

Retirez les lentilles de contact.

Protéger l'oeil intact.

Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.

Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécia-

liste.

En cas d'ingestion : Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin.

Maintenir les voies respiratoires dégagées.

Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Symptômes et effets les plus : Provoque une irritation cutanée.

selon le Règlement sur les produits dangereux



# Exirel® Insecticide

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 03/01/2018 1.2 03/06/2025 Date de la première parution: 03/01/2018

importants, aigus et différés Peut provoquer une allergie cutanée.

Nocif par inhalation.

Protection pour les secou-

ristes

Éviter l'inhalation, l'ingestion et le contact avec la peau et les

yeux.

Avis aux médecins : Traiter de façon symptomatique.

Une attention médicale immédiate est nécessaire en cas

d'ingestion.

### **SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

Moyen d'extinction approprié : Poudre chimique, CO2, eau pulvérisée ou mousse ordinaire.

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions

locales et à l'environnement immédiat.

Moyens d'extinction inadé-

quats

Ne pas répandre le produit déversé avec des jets d'eau à

haute pression.

Jet d'eau à grand débit

Dangers spécifiques pendant :

la lutte contre l'incendie

Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les

égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion dan-

gereux

Un incendie peut produire des gaz irritants, corrosifs et/ou

toxiques.

Composés de brome Oxydes d'azote (NOx) Oxydes de carbone Cyanure d'hydrogène oxydes de soufre Composés chlorés

Méthodes spécifiques d'ex-

tinction

Déplacer les contenants non-endommagés de la zone de

l'incendie, s'il est possible de le faire sans danger.

Utiliser un vaporisateur d'eau pour refroidir les contenants

complètement fermés.

Autres informations : Procédure usuelle pour feux d'origine chimique.

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions

locales et à l'environnement immédiat.

Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la

rejeter dans les canalisations.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en

vigueur.

Équipement de protection spécial pour les pompiers

Les pompiers doivent porter des vêtements de protection et

un appareil respiratoire autonome.

# SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

selon le Règlement sur les produits dangereux



# Exirel® Insecticide

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 03/01/2018
1.2 03/06/2025 Date de la première parution: 03/01/2018

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.
 Utiliser un équipement de protection personnelle.

Ne touchez pas et ne marchez pas à travers le matériau dé-

versé.

Si cela peut être fait en toute sécurité, arrêtez la fuite.

Assurer une ventilation adéquate.

Ne jamais réintroduire le produit déversé dans son récipient

d'origine en vue d'une réutilisation.

Identifier la zone contaminée avec des affiches et en interdire

l'accès au personnel non autorisé.

Seules les personnes qualifiées munies des équipements de

protection adéquats peuvent intervenir.

Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter que le produit pénètre dans les égouts.

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est

possible sans danger.

En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions

locales.

Méthodes et matières pour le : confinement et le nettoyage

Ne jamais réintroduire le produit déversé dans son récipient

d'origine en vue d'une réutilisation.

Collecter le maximum du déversement avec un produit absor-

bant approprié.

Ramasser et mettre dans des contenants proprement étique-

tés.

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglo-

mérant pour acide, agglomérant universel, sciure).

Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimi-

nation.

### **SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE**

Indications pour la protection : contre l'incendie et l'explosion

Mesures préventives habituelles pour la protection contre

l'incendie.

Conseils pour une manipula: : tion sans danger

Éviter la formation d'aérosols.

Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.

Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales

avant l'utilisation.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Équipement de protection individuelle, voir la section 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone où se fait l'appli-

cation.

Fournir un renouvellement d'air et/ou une ventilation aspirante

suffisante dans les ateliers.

Éliminer l'eau de rinçage conformément aux réglementations

locales et nationales.

Les personnes susceptibles d'avoir des problèmes de sensibilisation de la peau ou d'asthme, des allergies, des maladies

selon le Règlement sur les produits dangereux



# Exirel® Insecticide

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 03/01/2018 03/06/2025 50000098 Date de la première parution: 03/01/2018 1.2

> respiratoires chroniques ou récurrentes, ne devraient pas être employées dans aucun des procédés dans lequel ce mélange est utilisé.

Conditions de stockage

sures

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et l'entreposer

verticalement afin d'éviter tout écoulement.

Les installations et le matériel électriques doivent être con-

formes aux normes techniques de sécurité.

Information supplémentaire sur les conditions d'entreposage

Le produit est stable dans des conditions normales de stockage en entrepôt.

Protéger du gel et de la chaleur extrême.

Stocker dans des récipients fermés et étiquetés. Le local de stockage doit être construit en matériau incombustible, fermé, sec, ventilé et avec un sol imperméable, sans accès aux personnes non autorisées ou aux enfants. Le local ne doit être utilisé que pour le stockage des produits chimiques. La nourriture, les boissons, les aliments pour animaux et les semences ne doivent pas y être présents. Un poste de lavage des mains

doit être disponible.

Température d'entreposage

recommandée

> 0 - 30 °C

D'autres informations sur la stabilité du stockage

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé

selon les indications.

# SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No. CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
propane-1,2-diol	57-55-6	LMPT (Va- peur et aéro- sol)	50 ppm 155 mg/m3	CA ON OEL
		LMPT (aéro- sol)	10 mg/m3	CA ON OEL

### Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire En cas d'exposition aux brouillards, pulvérisations ou aux

aérosols, porter un appareil de protection respiratoire indivi-

duelle et des vêtements de protection appropriés.

Protection des mains

Matériau Portez des gants résistant aux produits chimiques, comme

un stratifié barrière, du caoutchouc butyle ou du caoutchouc

nitrile.

selon le Règlement sur les produits dangereux



# Exirel® Insecticide

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 03/01/2018
1.2 03/06/2025 Date de la première parution: 03/01/2018

Remarques : L'aptitude des gants pour environnement/type de travail spé-

cifique devrait être examinée avec le fournisseur de gants de

protection.

Protection des yeux : Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure

Lunettes de sécurité à protection intégrale

Porter un masque et des vêtements de protection en cas de

problèmes lors du traitement.

Protection de la peau et du

corps

Vêtements étanches

Choisir la protection individuelle selon la quantité et la concentration de la substance dangereuse sur le lieu de travail.

Mesures de protection : Établir un plan d'action de premier soins avant d'utiliser ce

produit.

Tenir prête et en permanence une trousse d'urgence avec

son mode d'emploi détaillé.

Porter un équipement de protection adéquat.

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utili-

sation.

Dans le cadre d'un usage professionnel phytosanitaire tel que préconisé, l'utilisateur final doit se référer aux indications

de l'étiquette et au mode d'emploi.

Mesures d'hygiène : Pratiques générales d'hygiène industrielle.

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Ne pas inhaler l'aérosol.

Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Ne pas fumer pendant l'utilisation.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée. Enlever et laver les gants, y compris l'intérieur, et les vête-

ments contaminés avant la réutilisation.

# **SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

État physique : liquide

Couleur : blanc cassé

Odeur : douce, phénolique

Seuil de l'odeur : non établi(e)

pH : 5.6

Concentration: 10 g/l 1 %

(en dispersion)

selon le Règlement sur les produits dangereux



# Exirel® Insecticide

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 03/01/2018 1.2 03/06/2025 Date de la première parution: 03/01/2018

Point/ intervalle de fusion : Donnée non disponible

Point/intervalle d'ébullition : 97 °C

Point d'éclair : > 97 °C

Méthode: vase clos

Pas de flamme jaillissante jusqu'au point d'ébullition.

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Ce produit n'est pas inflammable.

Auto-allumage : 358 °C

Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité

supérieure

Donnée non disponible

Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité infé-

. Littille d itiliariiitiab

rieure

Donnée non disponible

Pression de vapeur : Non disponible pour ce mélange.

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Densité relative : 0.982

Méthode: Règlement (EC) No. 440/2008, Annexe, A.3

Densité : Donnée non disponible

Solubilité

Solubilité dans l'eau : dispersable

Solubilité dans d'autres

solvants

Donnée non disponible

Coefficient de partage (n-

octanol/eau)

Non disponible pour ce mélange.

Température d'auto-

inflammation

Donnée non disponible

Viscosité

Viscosité, dynamique : 649.5 mPa,s (24.7 °C)

Méthode: CIPAC MT 192

25 rpm

454.3 mPa,s ( 24.7 °C) Méthode: CIPAC MT 192

selon le Règlement sur les produits dangereux



# Exirel® Insecticide

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 03/01/2018 1.2 03/06/2025 Date de la première parution: 03/01/2018

50 rpm

329.9 mPa,s ( 24.7 °C) Méthode: CIPAC MT 192

100 rpm

Propriétés explosives : Non explosif

Propriétés comburantes : Le produit n'est pas oxydant.

Tension superficielle : 25.9 mN/m, 22 °C, Règlement (EC) No. 440/2008, Annexe,

A.5

poids moléculaire : Sans objet

Taille des particules : Sans objet

# SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé

selon les indications.

Stabilité chimique : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé

selon les indications.

Possibilité de réactions dan-

gereuses

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé

selon les indications.

Conditions à éviter : Éviter les températures extrêmes

Éviter la formation d'aérosols. Chaleur, flammes et étincelles.

Le chauffage du produit produira des vapeurs nocives et irri-

tantes.

Produits incompatibles : Évitez les acides forts, les bases et les oxydants

Produits de décomposition

dangereux

Oxydes d'azote (NOx)
Oxydes de carbone

oxydes de soufre

### **SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

### Toxicité aiguë

Nocif par inhalation.

### **Produit:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, femelle): > 5,000 mg/kg

selon le Règlement sur les produits dangereux



# Exirel® Insecticide

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 03/01/2018 1.2 03/06/2025 50000098 Date de la première parution: 03/01/2018

Méthode: Directives du test 425 de l'OECD

BPL: oui

Evaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune

toxicité aiguë par voie orale

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 2.4 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Atmosphère d'essai: poussières/brouillard

Évaluation: Ce composant/mélange est modérément toxique

après une inhalation à court terme.

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 5,000 mg/kg

Méthode: Directives du test 402 de l'OECD

### **Composants:**

Cyantraniliprole:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Souris, femelle): > 5,000 mg/kg

Méthode: Directives du test 425 de l'OECD

BPL: oui

Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune

toxicité aiguë par voie orale Remarques: pas de mortalité

DL50 (Rat, femelle): > 5,000 mg/kg

Méthode: Directives du test 425 de l'OECD

BPL: oui

Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune

toxicité aiguë par voie orale Remarques: pas de mortalité

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle et femelle): > 5.2 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Atmosphère d'essai: poussières/brouillard Méthode: Directives du test 403 de l'OECD

BPL: oui

Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune

toxicité aiguë par inhalation Remarques: pas de mortalité

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 5,000 mg/kg

Méthode: Directives du test 402 de l'OECD

BPL: oui

Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune

toxicité aiguë par voie cutanée Remarques: pas de mortalité

Fatty acids, soya, Me esters:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 5,000 - 15,000 mg/kg

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin): 2,000 - 20,000 mg/kg

selon le Règlement sur les produits dangereux



# Exirel® Insecticide

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 03/01/2018 1.2 03/06/2025 Date de la première parution: 03/01/2018

propane-1,2-diol:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle et femelle): 22,000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL0 (Lapin): 31.7 mg/l

Durée d'exposition: 2 h Atmosphère d'essai: vapeur Remarques: pas de mortalité

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin): > 2,000 mg/kg

Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune

toxicité aiguë par voie cutanée

calcium dodecylbenzenesulphonate:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle et femelle): 1,300 mg/kg

Remarques: Selon les données provenant de matières simi-

laires

Toxicité aiguë par inhalation : Remarques: Non classé

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 2000 milligramme par kilo-

gramme

Méthode: Directives du test 402 de l'OECD

Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune

toxicité aiguë par voie cutanée

Remarques: Selon les données provenant de matières simi-

laires

Corrosion et/ou irritation de la peau

Provoque une irritation cutanée.

**Produit:** 

Espèce : Lapin

Évaluation : Irritant pour la peau.

Méthode : Directives du test 404 de l'OECD

Résultat : Irritation de la peau

BPL : oui

**Composants:** 

Cyantraniliprole:

Espèce : Lapin

Evaluation : Pas d'irritation de la peau

Méthode : Directives du test 404 de l'OECD

Résultat : Pas d'irritation de la peau

BPL : oui

Fatty acids, soya, Me esters:

Résultat : irritation légère

selon le Règlement sur les produits dangereux



# Exirel® Insecticide

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 03/01/2018 1.2 03/06/2025 Date de la première parution: 03/01/2018

propane-1,2-diol:

Espèce : Lapin

Méthode : Directives du test 404 de l'OECD Résultat : Pas d'irritation de la peau

calcium dodecylbenzenesulphonate:

Espèce : Lapin

Méthode : Directives du test 404 de l'OECD

Résultat : Irritation de la peau

Lésion/irritation grave des yeux

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas atteints.

**Produit:** 

Espèce : Lapin

Résultat : Irritation des yeux Évaluation : Irritant pour les yeux.

Méthode : Directives du test 405 de l'OECD

BPL : oui

Composants:

**Cyantraniliprole:** 

Espèce : Lapin

Résultat : irritation légère

Évaluation : N'est pas classé comme irritant Méthode : Directives du test 405 de l'OECD

BPL : oui

Fatty acids, soya, Me esters:

Résultat : De l'irritation des yeux réversible à en dedans de 7 jours

propane-1,2-diol:

Espèce : Lapin

Résultat : Pas d'irritation des yeux

Méthode : Directives du test 405 de l'OECD

calcium dodecylbenzenesulphonate:

Espèce : Lapin

Résultat : Des effets irréversibles aux yeux Méthode : Directives du test 405 de l'OECD

Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

Espèce : Lapin

Résultat : Des effets irréversibles aux yeux Méthode : Directives du test 405 de l'OECD

selon le Règlement sur les produits dangereux



# Exirel® Insecticide

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 03/01/2018 1.2 03/06/2025 Date de la première parution: 03/01/2018

### Sensibilisation cutanée ou respiratoire

### Sensibilisation de la peau

Peut provoquer une allergie cutanée.

### Sensibilisation des voies respiratoires

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas atteints.

**Produit:** 

Type d'essai : Test de Buehler

Espèce : Cobaye

Méthode : Directives du test 406 de l'OECD

Résultat : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

BPL : ou

Type d'essai : Test du ganglion lymphatique local (TGLL)

Espèce : les souris

Méthode : Directives du test 429 de l'OECD

Résultat : Ce produit est un agent sensibilisateur de la peau, sous-

catégorie 1B.

BPL : oui

### **Composants:**

### **Cyantraniliprole:**

Type d'essai : Test sur ganglions lymphatiques locaux

Voies d'exposition : Dermale Espèce : Souris

Méthode : Directives du test 429 de l'OECD

Résultat : Ne cause pas la sensibilisation de la peau.

BPL : oui

Type d'essai : Essai de maximisation

Voies d'exposition : Dermale Espèce : Cobaye

Méthode : Directives du test 406 de l'OECD

Résultat : Ne cause pas la sensibilisation de la peau.

BPL : oui

Type d'essai : Test de Buehler

Voies d'exposition : Dermale Espèce : Cobaye

Méthode : Directives du test 406 de l'OECD

Résultat : Ne cause pas la sensibilisation de la peau.

BPL : oui

Type d'essai : Magnussen-Kligman test

Voies d'exposition : Dermale Espèce : Cobaye

Méthode : Directives du test 406 de l'OECD Résultat : Provoque une sensibilisation de la peau.

BPL : oui

Remarques : voir texte créé par l'utilisateur

selon le Règlement sur les produits dangereux



# Exirel® Insecticide

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 03/01/2018 1.2 03/06/2025 Date de la première parution: 03/01/2018

Fatty acids, soya, Me esters:

Résultat : Ne cause pas la sensibilisation de la peau.

propane-1,2-diol:

Type d'essai : Essai de maximisation

Espèce : Cobaye Résultat : négatif

calcium dodecylbenzenesulphonate:

Type d'essai : Essai de maximisation

Espèce : Cobaye

Méthode : Directives du test 406 de l'OECD Résultat : Pas un sensibilisateur cutané.

Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

Mutagénécité de la cellule germinale

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas atteints.

**Composants:** 

**Cyantraniliprole:** 

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: test de nutation inverse

Système de test: Salmonella typhimurium

Activation métabolique: avec ou sans activation métabolique

Méthode: Directives du test 471 de l'OECD

Résultat: négatif

Type d'essai: test de nutation inverse Système de test: Escherichia coli

Activation métabolique: avec ou sans activation métabolique

Méthode: Directives du test 471 de l'OECD

Résultat: négatif

Type d'essai: Test d'aberration chromosomique in vitro

Système de test: Lymphocytes humains

Activation métabolique: avec ou sans activation métabolique

Méthode: Directives du test 473 de l'OECD

Résultat: négatif

Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mammi-

fère, in vitro

Système de test: Cellules d'ovaires de hamster chinois Activation métabolique: avec ou sans activation métabolique

Méthode: Directives du test 476 de l'OECD

Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Test du micronoyau

Espèce: Souris

Voie d'application: Oral(e)

14/30

selon le Règlement sur les produits dangereux



# Exirel® Insecticide

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 03/01/2018 1.2 03/06/2025 Date de la première parution: 03/01/2018

Méthode: Directives du test 474 de l'OECD

Résultat: négatif

BPL: oui

Mutagénécité de la cellule

germinale - Évaluation

Des tests sur cultures bactériennes ou de cellules de mammi-

fères n'ont pas montré d'effets mutagènes.

propane-1,2-diol:

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: test de nutation inverse

Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Test in vivo du micronucleus

Espèce: Souris Résultat: négatif

calcium dodecylbenzenesulphonate:

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: test de nutation inverse

Méthode: Directives du test 471 de l'OECD

Résultat: négatif

Remarques: Selon les données provenant de matières simi-

laires

Génotoxicité in vivo : Type d'essai: test d'aberration chromosomique

Espèce: Rat (mâle et femelle) Voie d'application: Oral(e) Durée d'exposition: 90 d

Résultat: négatif

Remarques: Selon les données provenant de matières simi-

laires

Mutagénécité de la cellule

germinale - Évaluation

Les données ne soutiennent pas le classement comme un

mutagène des cellules germinales.

Cancérogénicité

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas atteints.

**Composants:** 

Cyantraniliprole:

Espèce : Rat, mâle et femelle

Voie d'application : Ingestion
Durée d'exposition : 2 années
NOAEL : 200 - 2,000 ppm

Méthode : Directives du test 453 de l'OECD

Résultat : négatif

Espèce : Souris, mâle et femelle

Voie d'application : Ingestion
Durée d'exposition : 18 mois
NOAEL : 7,000 ppm

Méthode : Directives du test 451 de l'OECD

15/30

selon le Règlement sur les produits dangereux



# Exirel® Insecticide

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 03/01/2018 1.2 03/06/2025 Date de la première parution: 03/01/2018

Résultat : négatif

Cancérogénicité - Évaluation : Le poids des données ne supporte pas la classification

comme carcinogène

Fatty acids, soya, Me esters:

Cancérogénicité - Évaluation : Le poids des données ne supporte pas la classification

comme carcinogène

propane-1,2-diol:

Espèce : Rat
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 2 années
Résultat : négatif

calcium dodecylbenzenesulphonate:

Espèce : Rat, mâle et femelle

Voie d'application : Oral(e) Durée d'exposition : 720 d

NOAEL : 250 Poids corporel mg / kg

Résultat : négatif

Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

Cancérogénicité - Évaluation : Le poids des données ne supporte pas la classification

comme carcinogène

### Toxicité pour la reproduction

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas atteints.

### **Composants:**

### Cyantraniliprole:

Incidences sur le dévelop-

pement fœtal

Type d'essai: Pré-natal

Espèce: Rat

Voie d'application: Oral(e)

Toxicité maternelle générale: NOAEL: 1,000 mg/kg p.c./jour

Embryotoxicité.: NOAEL: 1,000 mg/kg p.c./jour Méthode: Directives du test 414 de l'OECD

Résultat: négatif

Type d'essai: Pré-natal

Espèce: Lapin

Voie d'application: Oral(e)

Toxicité maternelle générale: NOAEL: 25 mg/kg p.c./jour

Embryotoxicité.: NOAEL: 100 mg/kg p.c./jour

Symptômes: Incidences sur la mère. Méthode: Directives du test 414 de l'OECD

Résultat: négatif

Toxicité pour la reproduction : Le poids des données ne supporte pas la classification

selon le Règlement sur les produits dangereux



# Exirel® Insecticide

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 03/01/2018
1.2 03/06/2025 Date de la première parution: 03/01/2018

- Évaluation comme toxique pour la reproduction

propane-1,2-diol:

Effets sur la fertilité : Type d'essai: étude sur la toxicité du système reproducteur et

du développement Espèce: Souris

Voie d'application: Oral(e)

Résultat: négatif

Incidences sur le dévelop-

pement fœtal

Type d'essai: Développement embryofœtal

Espèce: Souris

Voie d'application: Oral(e)

Méthode: Directives du test 414 de l'OECD

Résultat: L'expérimentation sur des animaux n'a démontré

aucun effet sur la fertilité.

Remarques: Selon les données provenant de matières simi-

laires

### calcium dodecylbenzenesulphonate:

Effets sur la fertilité : Type d'essai: Fécondité/développement embryonnaire pré-

coce

Espèce: Rat, mâle et femelle Voie d'application: Ingestion

Toxicité générale chez les parents: NOAEL: 400 Poids corpo-

rel mg / kg

Méthode: Directives du test 422 de l'OECD

Résultat: négatif

Incidences sur le dévelop-

pement fœtal

Type d'essai: étude sur la toxicité du système reproducteur et

du développement

Espèce: Rat

Voie d'application: Ingestion

Toxicité maternelle générale: NOAEL: 300 Poids corporel mg /

ka

Toxicité pour le développement: NOAEL: 600 Poids corporel

mg/kg

Méthode: Directives du test 422 de l'OECD

Résultat: négatif

Toxicité pour la reproduction :

ction : Le poids des données ne supporte pas la classification

- Évaluation comme toxique pour la reproduction

### STOT - exposition unique

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas atteints.

**Produit:** 

Évaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé(e) comme agent

toxique pour un organe spécifique, exposition unique.

selon le Règlement sur les produits dangereux



# Exirel® Insecticide

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 03/01/2018 1.2 03/06/2025 Date de la première parution: 03/01/2018

### Composants:

Cyantraniliprole:

Évaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé(e) comme agent

toxique pour un organe spécifique, exposition unique.

STOT - exposition répétée

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas atteints.

**Produit:** 

Évaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé(e) comme agent

toxique pour un organe spécifique, expositions répétées.

**Composants:** 

Cyantraniliprole:

Évaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé(e) comme agent

toxique pour un organe spécifique, expositions répétées.

Toxicité à dose répétée

Composants:

Cyantraniliprole:

Espèce : Rat

NOAEL : > 1,000 mg/kg

Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 28 Days

Méthode : Directives du test 407 de l'OECD Symptômes : augmentation du poids du foie

Remarques : Sur la base des données disponibles, les critères de classifi-

cation ne sont pas remplis.

Espèce : Rat, mâle et femelle NOAEL : 6.9 - 168 mg/kg p.c./jour

Voie d'application : Ingestion Durée d'exposition : 90 Days

Méthode : OPPTS 870.3100

Remarques : Les effets ont une importance toxicologique limitée.

Espèce : Souris, mâle et femelle NOAEL : 1091.8 mg/kg p.c./jour

Voie d'application : Ingestion Durée d'exposition : 90 Days

Méthode : OPPTS 870,3100

Remarques : Les effets ont une importance toxicologique limitée.

Espèce : Chien, mâle et femelle NOAEL : 3.08 - 3.48 mg/kg p.c./jour

Voie d'application : Ingestion
Durée d'exposition : 90 Days

selon le Règlement sur les produits dangereux



# Exirel® Insecticide

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 03/01/2018 03/06/2025 50000098 Date de la première parution: 03/01/2018 1.2

OPPTS 870.3150 Méthode

Remarques Les effets ont une importance toxicologique limitée.

Espèce Rat, mâle et femelle NOAEL 8.3 - 106.6 mg/kg p.c./jour

Voie d'application Ingestion Durée d'exposition 2 yr

**OPPTS 870.4300** Méthode

Les effets ont une importance toxicologique limitée. Remarques

Souris, mâle et femelle Espèce 768.8 - 903.8 mg/kg p.c./jour NOAEL

Voie d'application Ingestion 18 Months Durée d'exposition Méthode

**OPPTS 870.4200** 

Les effets ont une importance toxicologique limitée. Remarques

Chien, mâle et femelle Espèce NOAEL 5.67 - 6 mg/kg p.c./jour

Voie d'application Ingestion Durée d'exposition 1 yr

**OPPTS 870.4100** Méthode

Remarques Les effets ont une importance toxicologique limitée.

Espèce Rat, mâle et femelle

**NOAEL** 1000 mg/kg Voie d'application Dermale Durée d'exposition 28 Days

Méthode Directives du test 410 de l'OECD

**BPL** oui Symptômes Irritation

Remarques Les effets ont une importance toxicologique limitée.

propane-1,2-diol:

Rat. mâle et femelle Espèce

NOAEL 1,700 mg/kg Voie d'application Oral(e) Durée d'exposition 2 Years

Espèce Rat, mâle et femelle NOAEL 1,000 mg/kg LOAEL 160 mg/kg Voie d'application Inhalation Durée d'exposition 90 Days

calcium dodecylbenzenesulphonate:

Espèce Rat, mâle et femelle

NOAEL 85 mg/kg LOAEL 145 mg/kg Voie d'application Oral(e) Durée d'exposition 9 Months

selon le Règlement sur les produits dangereux



# Exirel® Insecticide

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 03/01/2018 03/06/2025 50000098 Date de la première parution: 03/01/2018 1.2

Selon les données provenant de matières similaires Remarques

Espèce Rat, mâle LOAEL 286 mg/kg

Voie d'application Contact avec la peau

Durée d'exposition 15 Days

Remarques Selon les données provenant de matières similaires

Rat, mâle et femelle Espèce **NOAEL** 100 mg/kg p.c./jour LOAEL 200 mg/kg p.c./jour Orale - gavage Voie d'application Durée d'exposition 28 - 54 Days

Méthode Directives du test 422 de l'OECD

Remarques Selon les données provenant de matières similaires

### Toxicité par aspiration

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas atteints.

### **Composants:**

### Cyantraniliprole:

La substance n'a pas des propriétés associées à un danger possible par aspiration.

### Effets neurologiques

### **Composants:**

# Cyantraniliprole:

Aucune neurotoxicité observée dans les études animales.

#### **Autres informations**

### **Produit:**

Remarques Donnée non disponible

### **SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

#### Écotoxicité

### **Produit:**

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés aquatiques

CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 0.232 mg/l

Durée d'exposition: 48 h Type d'essai: Essai en statique

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

BPL: oui

Remarques: (Information concernant le produit lui-même) Source d'Information: Rapport d'une étude interne.

Toxicité pour les ErC50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 3.39

selon le Règlement sur les produits dangereux



# Exirel® Insecticide

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 03/01/2018 1.2 03/06/2025 Date de la première parution: 03/01/2018

algues/plantes aquatiques mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

BPL: oui

Remarques: (Information concernant le produit lui-même) Source d'Information: Rapport d'une étude interne.

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 0.00969 mg/l

Durée d'exposition: 21 d

Toxicité pour les organismes

terrestres

DL50 (Bumblebees (Bombus terrestris L.)): > 0.47 µg a.i./bee

Durée d'exposition: 48 h

Point final: Toxicité aiguë par voie orale Méthode: Directives du test 213 de l'OECD

DL50 (Bumblebees (Bombus terrestris L.)): > 100 µg a.i./bee

Durée d'exposition: 48 h

Point final: Toxicité aiguë par contact Méthode: Directives du test 214 de l'OECD

Évaluation écotoxicologique

Toxicité chronique pour le

milieu aquatique

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des

effets néfastes à long terme.

### **Composants:**

Cyantraniliprole:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 12.6 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: US EPA Ligne directrice OPP 72-1

BPL: oui

CL50 (Ictalurus punctatus (barbue de rivière)): > 10 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

tiques

CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 0.0204 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

ErC50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): > 13

mg/l

Durée d'exposition: 72 h

ErC50 (Lemna gibba (lentille d'eau)): 0.278 mg/l

Durée d'exposition: 7 d

EyC50 (Lemna gibba (lentille d'eau)): 0.060 mg/l

Durée d'exposition: 7 d

Toxicité pour les poissons : NOEC (Cyprinodon variegatus (vairon à tête de mouton )): 2.9

selon le Règlement sur les produits dangereux



# Exirel® Insecticide

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 03/01/2018
1.2 03/06/2025 Date de la première parution: 03/01/2018

(Toxicité chronique) mg/l

Durée d'exposition: 28 d

NOEC (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 0.11 mg/l

Durée d'exposition: 21 d

NOEC (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 1.01 mg/l

Durée d'exposition: 90 d

Type d'essai: Phase de Vie-Précoce

Méthode: US EPA Ligne directrice OPP 72-4

BPL: oui

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 0.00656 mg/l

Point final: Croissance Durée d'exposition: 21 d

Type d'essai: Renouvellement statique

Méthode: US EPA Ligne directrice OPPTS 850.1300

BPL: oui

LOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 0.00969 mg/l

Point final: Croissance Durée d'exposition: 21 d

Type d'essai: Renouvellement statique

Méthode: US EPA Ligne directrice OPPTS 850.1300

BPL: oui

NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 0.00447 mg/l

Durée d'exposition: 21 d

NOEC (Americamysis bahia (crevette de Mysid)): 0.72 mg/l

Point final: la reproduction Durée d'exposition: 35 d

Type d'essai: Essai en dynamique

Méthode: US EPA Ligne directrice OPP 72-4

BPL: oui

Toxicité pour les organismes :

vivant dans le sol

NOEC (Eisenia fetida (vers de terre)): 1,000 mg/kg

Durée d'exposition: 14 d

Méthode: Directives du test 222 de l'OECD

BPL: oui

Méthode: Directives du test 216 de l'OECD

Remarques: Aucun effet négatif significatif sur la minéralisa-

tion de l'azote.

Méthode: Directives du test 217 de l'OECD

Remarques: Aucun effet négatif significatif sur la minéralisa-

tion du carbone.

Toxicité pour les organismes

terrestres

DL50 (Apis mellifera (abeilles)): > 0.0934 µg/abeille

Durée d'exposition: 72 h

Point final: Toxicité aiguë par contact Méthode: Directives du test 214 de l'OECD

selon le Règlement sur les produits dangereux



# Exirel® Insecticide

Version 1.2 Date de révision: 03/06/2025

Numéro de la FDS: 50000098

Date de dernière parution: 03/01/2018 Date de la première parution: 03/01/2018

BPL: oui

DL50 (Apis mellifera (abeilles)): > 0.1055 µg/abeille

Durée d'exposition: 48 h

Point final: Toxicité aiguë par voie orale Méthode: Directives du test 213 de l'OECD

BPL: oui

DL50 (Colinius virginianus): > 2,250 mg/kg Point final: Toxicité aiguë par voie orale

Méthode: US EPA Ligne directrice OPPTS 850.2100

BPL: oui

NOEC (Anas platyrhynchos (canard mallard)): 1,000 ppm

Point final: Test de reproduction

Méthode: Directives du test 206 de l'OECD

BPL: oui

Fatty acids, soya, Me esters:

Toxicité pour les poissons : CL50

CL50 (Poissons): > 1,000 mg/l Durée d'exposition: 96 h

CL50 (Leuciscus idus (Ide)): > 100 mg/l

Durée d'exposition: 48 h Méthode: ISO 7346/2

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

tiques

CE50 (Crustacés): 800 - 5,243 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

propane-1,2-diol:

Toxicité pour les poissons

CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 40,613 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

tiques

(Mysidopsis bahia (Mysis)): 18,800 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)):

34.100 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)

NOEC: 13,020 mg/l Durée d'exposition: 7 d

Toxicité pour les microorga-

nismes

CE50 (Pseudomonas putida): > 20,000 mg/l

Durée d'exposition: 18 h

calcium dodecylbenzenesulphonate:

23 / 30

selon le Règlement sur les produits dangereux



# Exirel® Insecticide

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 03/01/2018
1.2 03/06/2025 Date de la première parution: 03/01/2018

Toxicité pour les poissons : CL50 (Danio rerio (poisson zèbre)): 10 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: Directives du test 203 de l'OECD

Remarques: Selon les données provenant de matières simi-

laires

CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 4.6 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Remarques: Selon les données provenant de matières simi-

laires

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

tiques

CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 3.5 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Remarques: Selon les données provenant de matières simi-

laires

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 7.9

mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Remarques: Selon les données provenant de matières simi-

laires

CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 65.4

mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Remarques: Selon les données provenant de matières simi-

laires

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)

NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 1.65 mg/l

Durée d'exposition: 21 d

Remarques: Selon les données provenant de matières simi-

laires

NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 1.18 mg/l

Durée d'exposition: 21 d

Remarques: Selon les données provenant de matières simi-

laires

Toxicité pour les microorga-

nismes

CE50 (boue activée): 500 mg/l

Durée d'exposition: 3 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 209

Toxicité pour les organismes

vivant dans le sol

CL50 (Eisenia fetida (vers de terre)): 1,000 mg/kg

Durée d'exposition: 14 d

Méthode: Directives du test 207 de l'OECD

Toxicité pour les organismes

terrestres

DL50 (Colinus virginianus (Colin de Virginie)): 1,356 mg/kg

Durée d'exposition: 14 d

Méthode: Directives du test 223 de l'OECD

selon le Règlement sur les produits dangereux



# Exirel® Insecticide

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 03/01/2018
1.2 03/06/2025 Date de la première parution: 03/01/2018

### Persistance et dégradabilité

**Composants:** 

Cyantraniliprole:

Biodégradabilité : Remarques: Difficilement biodégradable.

Stabilité dans l'eau : Demi-vie de dégradation (DT50): 9.09 - 37.7 d

Remarques: Eau douce

Demi-vie de dégradation (DT50): 76.6 - 119 d

Remarques: Sol

Demi-vie de dégradation (DT50): 22.8 - 25.1 d

Remarques: système total

Fatty acids, soya, Me esters:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.

propane-1,2-diol:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.

Biodégradation: 23.6 % Durée d'exposition: 64 d

Méthode: Directives du test 306 de l'OECD

calcium dodecylbenzenesulphonate:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.

Méthode: Directives du test 301E de l'OECD

Potentiel bioaccumulatif

**Composants:** 

Cyantraniliprole:

Bioaccumulation : Espèce: Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)

Coefficient de bioconcentration (BCF): < 1

Remarques: Une bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage (n-

octanol/eau)

log Pow: 1.97 (22 °C)

pH: 4

log Pow: 2.07 (22 °C)

pH: 7

log Pow: 1.74 (22 °C)

pH: 9

Fatty acids, soya, Me esters:

Bioaccumulation : Remarques: Une bioaccumulation est peu probable.

selon le Règlement sur les produits dangereux



# Exirel® Insecticide

Version 1.2

Date de révision: 03/06/2025

Numéro de la FDS: 50000098

Date de dernière parution: 03/01/2018 Date de la première parution: 03/01/2018

propane-1,2-diol:

Coefficient de partage (n-

octanol/eau)

log Pow: -1.07

calcium dodecylbenzenesulphonate:

Bioaccumulation : Espèce: Poissons

Coefficient de bioconcentration (BCF): 70.79

Méthode: QSAR

Coefficient de partage (n-

octanol/eau)

log Pow: 4.77 (25 °C)

Mobilité dans le sol

**Composants:** 

**Cyantraniliprole:** 

Répartition entre les compar- :

timents environnementaux

Kd: 3.73 ml/g

ix Nu.

Remarques: Mobile dans les sols

Koc: 241 ml/g, log Koc: 2.38

Autres effets néfastes

**Produit:** 

Information écologique sup-

plémentaire

Ce produit est toxique pour les plantes non ciblées.

Risques pour l'Environnement

Ne pas appliquer directement dans l'eau.

Les eaux de ruissellement et de dérive peuvent être dangereuses pour les organismes aquatiques dans les plans d'eau

adjacents aux zo

Toxique pour les abeilles.

Ne pas appliquer ce produit si des abeilles visitent la zone de

traitement.

Voir l'étiquette du produit pour des instructions supplémen-

taires

concernant les mesures de précaution pour l'environnement

lors de l'application.

Un risque environnemental ne peut pas être exclu en cas de

manipulation ou d'élimination peu professionnelle.

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des

effets néfastes à long terme.

selon le Règlement sur les produits dangereux



# Exirel® Insecticide

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 03/01/2018 03/06/2025 50000098 Date de la première parution: 03/01/2018 1.2

### SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours

d'eau ou le sol.

Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les

fossés avec le produit ou le récipient utilisés.

Envoyer à une entreprise autorisée de gestion des déchets.

Emballages contaminés Vider les restes du contenu.

Ne pas réutiliser des récipients vides.

Un emballage qui n'est pas correctement vidé doit être jeté

comme un produit non-utilisé.

Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimi-

nation ou recyclage.

### **SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

### Réglementations internationales

**UNRTDG** 

No. UN UN 3082

Nom d'expédition ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID,

N.O.S.

(Cyantraniliprole)

9 Classe Ш Groupe d'emballage

Étiquettes 9 Dangereux pour l'environne-

ment

IATA-DGR

UN/ID No. UN 3082

Nom d'expédition Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s.

(Cyantraniliprole)

Classe 9 Groupe d'emballage Ш

Miscellaneous Étiquettes

Instructions de conditionne-

ment (avion cargo)

Instructions de conditionne-964

ment (avion de ligne)

Dangereux pour l'environne-

ment

oui

964

**Code IMDG** 

No. UN UN 3082

Nom d'expédition ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID,

N.O.S.

(Cyantraniliprole)

selon le Règlement sur les produits dangereux



# Exirel® Insecticide

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 03/01/2018 1.2 03/06/2025 Date de la première parution: 03/01/2018

Classe : 9
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : 9
EmS Code : F-A, S-F
Polluant marin : oui

### Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

### Réglementation nationale

#### **TDG**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### Précautions spéciales pour les utilisateurs

La ou les classes de transport décrites ici sont de nature informationnelles seulement, et basées seulement sur les propriétés du produit non-emballé comme il est décrit dans la FTSS. Les classes de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles de l'emballage et des variations dans les règlements régionaux ou étatiques.

### **SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**

NPRI Composants : methanol

Distillates (petroleum), hydrotreated light

ethylbenzene

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TCSI : En conformité avec les inventaires

TSCA : Le produit contient une(des) substance(s) non répertoriées

sur l'inventaire TSCA.

AIIC : Non en conformité avec les inventaires

DSL : Ce produit contient des substances chimiques exemptées des

exigences de l'inventaire DSL de la LCPE. Il est réglementé comme pesticide assujetti aux exigences de la Loi sur les produits antiparasitaires (LPA). Lisez l'étiquette de la LPA, autorisée en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires, avant d'utiliser ou de manipuler ce produit antiparasitaire.

ENCS : Non en conformité avec les inventaires

ISHL : Non en conformité avec les inventaires

KECI : Non en conformité avec les inventaires

PICCS : Non en conformité avec les inventaires

IECSC : Non en conformité avec les inventaires

NZIoC : Non en conformité avec les inventaires

TECI : Non en conformité avec les inventaires

selon le Règlement sur les produits dangereux



# Exirel® Insecticide

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 03/01/2018
1.2 03/06/2025 Date de la première parution: 03/01/2018

#### Liste canadiennes

Aucune substance n'est assujettie à une déclaration de nouvelle activité importante.

### **PMRA/PCPA Information**

Ce produit chimique est un produit antiparasitaire homologué (ou réglementé) par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada et est assujetti à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des renseignements sur les dangers exigés pour les fiches de données de sécurité conformes au SGH. Vous trouverez ci-dessous les renseignements sur les dangers exigés sur l'étiquette d'un produit antiparasitaire:, Lire l'étiquette, autorisée en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires, avant d'utiliser ou de manipuler le produit antiparasitaire

### **AVERTISSEMENT**

Nocif s'il est absorbé par la peau., Évitez tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements., Un contact cutané prolongé ou répété fréquemment peut provoquer des réactions allergiques chez certaines personnes., Se laver soigneusement à l'eau et au savon après manipulation et avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes.

### **SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS**

### Texte complet d'autres abréviations

CA ON OEL : Tableau de l'Ontario: Limites d'exposition professionnelle pris

en vertu de la loi sur la santé et la sécurité au travail.

CA ON OEL / LMPT : Limite moyenne pondéréé dans le temps (LMPT)

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale du transport routier du Brésil; ASTM - Société américaine pour l'analyse des matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Carcinogène, mutagène ou agent toxique pour le système reproductif; DIN -Norme de l'institut allemande de normalisation; DSL - Liste intérieure des substances (Canada); ECx - Concentration associée avec une réponse de x %; ELx - Taux de chargement associé avec une réponse de x %; EmS - Plan d'urgence; ENCS - Liste des substances chimiques existantes et nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée avec une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide du plan d'urgence; GHS - Système à harmonisation globale; GLP - Bonne pratique de laboratoire; IARC - Agence internationale de recherche sur le cancer; IATA - Association internationale du transport aérien; IBC - Code international de la construction et des équipements pour les bateaux transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice de 50 %; ICAO - Organisation internationale de l'aviation civile; IECSC - Inventaire des produits chimiques existants de la Chine; IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Loi sur la santé et la sécurité industrielle (Japon); ISO - Organisation internationale pour la normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Corée; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale médiane); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution provenant des bateaux; n.o.s. - Sans

selon le Règlement sur les produits dangereux



# Exirel® Insecticide

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 03/01/2018 1.2 03/06/2025 Date de la première parution: 03/01/2018

autres précisions; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Aucun effet de la concentration (indésirable) observé; NO(A)EL - Aucun effet du niveau (indésirable) observé; NOELR - Aucun effet observable du taux de chargement; NOM - Norme mexicaine officielle; NTP - Programme toxicologique nationale; NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle Zélande; OECD - Organisation pour la coopération et le développement économique; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et de la prévention de la pollution; PBT - Substance persistante, bioaccumulative et toxique; PICCS - Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques des Philippines; (Q)SAR - (Quantitative) Relation structure/activité; REACH - Règlement (CE) no. 1907/2006 du parlement européen et du conseil relatif à l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélérante; SDS -Fiche technique de santé-sécurité; TCSI - Inventaire des produits chimiques de Taïwan; TDG -Transport de marchandises dangereuses; TECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Thaïlande: TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Nations unies; UNRTDG - Recommandations des Nations unies pour le transport de marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulatif; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuse utilisées au travail

### Clause de non-responsabilité

FMC Corporation estime que les informations et recommandations contenues dans le document présent (y compris les données et les déclarations) sont exactes à cette date. Vous pouvez contacter FMC Corporation pour vous assurer que ce document est le plus récent disponible de FMC Corporation. Aucune garantie d'adéquation à un usage particulier, garantie de qualité marchande ou toute autre garantie, expresse ou implicite, n'est faite concernant les informations fournies dans le document présent. Les informations fournies ici se rapportent uniquement au produit spécifié et peuvent ne pas être applicables lorsque ce produit est utilisé en combinaison avec d'autres matériaux ou dans tout processus. L'utilisateur est responsable de déterminer si le produit est adapté à un usage particulier et adapté aux conditions et aux méthodes d'utilisation de l'utilisateur. Étant donné que les conditions et les méthodes d'utilisation échappent au contrôle de FMC Corporation, FMC Corporation décline expressément toute responsabilité quant aux résultats obtenus ou découlant de toute utilisation des produits ou de la confiance accordée à ces informations.

CA / 3F

### Préparé par:

**FMC** Corporation

FMC et le logo FMC sont des marques de commerce de FMC Corporation et/ou d'une société affiliée.

© 2021-2025 FMC Corporation. Tous les droits sont réservés.

Fin de la fiche technique signalétique